

DÉPARTEMENT DE LA MARNE
COMMUNE DE CONDÉ SUR MARNE
CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 17 février 2021

Le 17 février 2021, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. SINNER Romain, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice : MM SINNER Romain, BARRÉ Gilles, SINNER Rémy, COLLARD Sandrine, BOHREN Violette, BOUREL Brigitte, BEAUGEOIS Anthony, VAUFREY James, WOLTER Denis, BONNET Gilles, BLANLUET Isabelle, HELLA Gérard, LESEURE Angélique, GOBIN Jennifer.

A l'exception de BOURLON Yoann, excusé.

M. BEAUGEOIS Anthony a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 16 décembre 2020, lu par Brigitte BOUREL, est adopté à l'unanimité.

Ouverture de crédit

En attendant le vote du budget 2021, il convient de prévoir une ouverture de crédit pour mandater les factures suivantes :

- Achat d'une armoire forte auprès de la société SEDI : article 2183, opération 10004 pour 2 262,00 €
- Phase de mission de coordination SPS pour le projet de salle socio-culturelle par l'entreprise CS-BTP : article 2313, opération 10017 pour 408,00 €
- Phase de mission de contrôle technique pour le projet de salle socio-culturelle par l'entreprise QUALICONSULT : article 2313, opération 10017 pour 704,00 €
- Suppressions de raccordements électriques par ENEDIS pour 272,00 € : article 2313, opération 10017 pour 272,00 €
- Aménagement d'un parking rue Pasteur, rue des Granges par l'entreprise BOITUZAT : article 2315, opération 10021 pour 18 500,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'ouverture de ces crédits.

Subventions communales 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter les subventions suivantes :

	VERSEMENT 2019	PRÉVISIONS 2020
Souvenir Français	80	80
Association Châlonnaise Protectrice des Animaux	130	133
Familles Rurales Condrouillates	7 500	Pas de besoin

ADMR 3 Vallées	1 300	1 300
La Détente Condéenne	450	450
Comité des Fêtes	2 000	1 000
Amis de nos Eglises	50	50
Sapeurs-Pompiers	1 100	1 100
Association Maison Rouge	170	170
ERSM Basket	500	500
OCCE Coop scolaire	500	Pas de besoin
Paris Alsace	100	100
Association Sporting Club de la Côte des Noirs	250	250
Un p'tit air de danse	100	100
Histoire et Patrimoine	200	300
Arts et Décorations		100
Moissons rock		500
Association Oncobleuets-Courlancy		200
Protection Civile		200
Divers	570	3467
Total	15 500,00 €	10 000,00 €

Reprises de concessions au cimetière

Le Maire expose l'avancement du projet de reprise des concessions et le commencement prochain de la procédure officielle.

Vu la longueur de la procédure (3 ans et 8 mois), vu le coût de la reprise de concessions (autour de 1 000 €/concession), le Conseil Municipal décide de lancer la procédure pour 20 tombes cette année.

Installation d'un distributeur de pizzas

Monsieur Da Cunha José sollicite l'accord de la commune pour installer un distributeur de pizzas rue de Reims à côté du distributeur de produits fermiers.

Le Conseil Municipal est favorable à cette implantation à condition que celle-ci se fasse côté route, dans le prolongement du distributeur existant.

Il conviendra de déterminer le montant de la redevance d'occupation du domaine public et de signer une convention avec Monsieur Da Cunha quand celui-ci aura concrétisé son projet.

Devenir du bâtiment modulaire de la Maison des Associations

Le Maire interroge le Conseil Municipal sur l'opportunité de rénover le bâtiment modulaire dont le plancher est à remplacer.

Considérant que ce bâtiment est utile à plusieurs associations et qu'il est le seul de la commune de surface moyenne, le Conseil Municipal décide de rénover le plancher afin de le rendre à nouveau utilisable.

Syndicat de démoustication

Gilles BARRÉ, Président du Syndicat de démoustication rend compte de l'avancement des travaux du syndicat quant au sondage réalisé auprès des Communes membres sur le choix du produit à utiliser (liquide ou granulés).

Sur les 21 communes qui composent le syndicat 15 sont favorables au produit liquide (à efficacité plus courte), 4 sont favorables aux granulés et 2 n'ont pas répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.

Pour copie conforme,

A CONDÉ SUR MARNE, le 22 février 2021

Le Maire,



Romain SINNER